

CHÂTEAUNEUF

LA LETTRE DU MAIRE **INFO**



*Vie municipale :
les finances*

Vie environnementale :

Passion : jardin potager

Avril 2010

Sommaire



La vie municipale4

La vie environnementale .11



La vie culturelle15

La vie sportive19



La vie sociale & festive . . .22

La vie éducative25



État civil & Agenda30

Mairie de Châteauneuf

4, place Georges Clemenceau
06 740 Châteauneuf
Tel : 04 92 603 603
Fax : 04 92 603 600
<http://www.ville-chateauneuf.fr>

Horaires de réception du public :
du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h
de 13 h 30 à 17 h
le vendredi : de 8 h 30 à 12 h
de 13 h 30 à 16 h

Responsable de la rédaction :
Jean-Pierre Maurin

Réalisation :
Espace Multimédia de Châteauneuf
espace.multimedia@ville-chateauneuf.fr

*Distribué à titre gratuit à 2000 exemplaires
Photos non commerciales*

*Tous nos remerciements à ceux qui ont contribué
à l'illustration de ce document*

Imprimerie Zimmermann à Villeneuve-Loubet

Notre horizon



Le patrimoine.

Parler du patrimoine de la Commune de Châteauneuf, c'est ouvrir un grand livre d'Histoire dont la toute première date est inconnue et la dernière est celle d'aujourd'hui.

Ce livre est rempli d'images diverses et ne finit jamais, car des pages blanches sont insérées pour le futur, pour l'évolution, pour tout ce que nous ne connaissons pas encore, mais dont l'histoire s'écrira à la suite.

En feuilletant ce livre, nous découvrons de grands paysages, des monuments, des églises, des maisons, des espaces arborés, des murs en pierre sèche, des rues....

Nous y trouvons aussi des objets devenus désuets, des meubles d'un autre temps, des outils oubliés...

Ailleurs c'est une partie de notre mémoire écrite sur des registres, des très vieux parcheminés et aussi de très récents écrits à la machine. Nous pouvons y lire les dates qui marquent les étapes essentielles de la vie des habitants, nous y trouvons les décisions prises par les élus au fil des siècles qui ont dessiné les contours de la Commune, qui ont tracé les routes, les chemins, qui ont construit les écoles, les espaces sportifs, culturels...

Du tout petit au plus grand, de la conque en pierre d'une fontaine au paysage façonné par la Nature et par l'Homme, voilà notre terroir, notre patrimoine, du plus lointain passé jusqu'au futur à inventer, le patrimoine est la trace de notre vie.

Jean-Pierre Maurin



Parla dóu patrimòni de la coumuno de Castèunòu es durbi un grandaras libre d'istòri que la proumiero dato es couneissudo e la darriero es aquelo d'encuei.

Aquèu libre es emplí d'ímage de touto merço e finisse jamai, que de pajo blanco soun enserido pèr l'avenidou, pèr l'evoulum, pèr tout ce que couneissèn pas encaro, mai que l'istòri s'escriéura à la seguido.

En fuetant aquèu libre, descurbèn de grand païsage, de mounumen, de gleiso, d'oustau, d'espàci emé d'aubre, de paret à pèiro sèco, de carriero...

I trouban tambèn d'óubrage que soun devengu tresanas, de moble d'un autre tèms, d'óutis óublida...

Autro-part es uno partido de nouostro memòri escricho sus de cartabèu, de tras que viei pergamina e tambèn de mai que mai recènt escrìch à la machino. Poudèn liegi lei dato que marcoun leis estapo essencialo de la vido deis estajan, poudèn liegi lei decisoun presso pèr leis elegi pèr la longo dóu tèms qu'an dessina lei countour de la coumuno, an traça lei routo, lei camin, qu'an basti leis escolo, leis espàci esportiéu, culturau...

Dóu pichinet au grandaras, de la conco en pèiro d'uno fouant au païsage gaubeja pèr la naturo e pèr l'ome, veici nouostre terraire, nouostre patrimòni, d'au mai luenchen passat enjusquo l'avenidou à enventa, lou patrimòni es la piado de nouostro vido.

Jean-Pierre Maurin



The patrimony

To speak of the heritage of the Commune of Châteauneuf is like opening a big history book where the first date is unknown and the most recent date is today.

This book is filled with many varied pictures and it never ends as blank pages are inserted for the future, for that which will evolve, for all that which we don't yet know, but of which history will write in times to come.

On paging through this book we discover open landscapes, monuments, churches, houses, woodlands, dry stone walls, streets

In it we also discover objects which have become obsolete, furniture from bygone times, forgotten tools

Elsewhere there is a part of our memory written in registers, or on very old parchments, and more recently written by machine. We can read there the dates which mark the essential stages in the life of the inhabitants, we find the decisions taken over the centuries by those elected, which have drawn the outlines of the Commune, have traced the roads and paths, which have built the schools, the sports grounds and the places of culture

From the smallest to the largest, from the stone basin at the foot of a fountain to the countryside fashioned by nature and by man, there we have our commune, our heritage, from the earliest of times to the future still to be made, our heritage is the record of our lives.

Jean-Pierre Maurin



► La Vie Municipale

L'essentiel des conseils

●●● Séance du 10 février

■ Ouverture de crédits

Pour permettre le fonctionnement normal de la Commune et pouvoir procéder au mandatement des factures, une ouverture de crédit en section d'investissement est décidée à hauteur de 352 000,00 €.

Le budget primitif 2010 reprendra ces écritures comptables.

■ Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Un marché de prestation de service à procédure adaptée pour la mise en œuvre du SPANC va être lancé, suite à une délibération du précédent Conseil Municipal.

Préalablement, le Conseil doit adopter le règlement fixant les droits et les obligations de chacun, notamment les conditions d'accès aux ouvrages, leur conception, leur réalisation, leur contrôle, les conditions de paiement de la redevance assainissement.

■ 2^e Festival de Piano

Pour la deuxième année consécutive, la Commune organise un festival de piano en partenariat avec l'Académie Internationale d'Été de Nice.

Afin de maintenir la qualité de programmation de ce festival, la Commune sollicite le concours financier de la Région et du Département.

●●● Séance du 24 février

■ Plan local d'urbanisme

Approbation du plan d'aménagement et de développement durable (PADD).

Détails du projet page 10.

●●● Séance du 23 mars

Cette séance est intégralement consacrée aux finances. À l'ordre du jour :

- Compte administratif 2009
- Compte de gestion 2009
- Affectation des résultats 2009
- Budget Primitif 2010
- Taux des taxes

Commentaires en page 6

Les commissions communales

Dans chaque Lettre du Maire nous vous présentons une commission. Pour continuer cette série, voici la commission Restauration Scolaire dont la mission est d'évaluer la restauration scolaire des écoles maternelle et élémentaire.

Restauration Scolaire



De gauche à droite : Aline Zani (VP), Isabelle Tosello, Laurence Margaillan, Sébastien Balzani, Jean-Marie Bellone.
Anne Pedersen, représentante de l'APE (absente sur la photo).

Le village et ses travaux

La voirie

■ Le parking des Cerisiers

Ce parking qui jouxte le nouveau bâtiment Starteo offrira 42 places gratuites avec emplacement réservé pour les handicapés et les 2 roues. Par rapport au projet initial, l'entrée qui devait se faire sur la partie « chemin des Cerisiers » est déplacée « chemin du Cabanon » afin de ne causer aucune gêne à la crèche. Ce quartier poursuit son évolution via d'importants travaux réalisés.

■ Implantation de poteaux incendie

Dans le cadre du Plan de prévention des risques incendie de forêt, l'implantation d'hydrants se poursuit à l'angle du chemin des Chênes et des Allées. En face du 122, chemin de Saint-Jeaume, la bouche à incendie défectueuse a été remplacée par une borne.

■ Chemin des Allées et Bramafan

Dès que cela est possible, la commune améliore ses chemins en leur apportant plus de sécurité par des élargissements, de nouveaux revêtements, la création de trottoirs et une nouvelle signalisation.

■ Éclairage du parking Starteo

Sept nouveaux candélabres équipés d'ampoules basse tension sont installés. Le coût de cet équipement s'est élevé à 7 000 €.

■ La 2^e tranche des travaux d'enfouissement des réseaux secs et humides du village

À ce jour, le chantier prend du retard en raison de nombreuses intempéries. Malgré tout, la rue du Castelet, le passage du Bosquet ainsi que le Jardinon sont terminés. Le revêtement de ces rues est très esthétique : dallage, briques rouges complétés d'un enduit de couleur, sont appréciés par l'ensemble des riverains.

■ Optimisation de l'espace à l'école

Le service technique a réalisé une nouvelle salle des maîtres dans un espace jusque-là inutilisé, situé au fond de la cour intermédiaire. Les enseignantes de l'école élémentaire ont donc un nouveau lieu fonctionnel pour prendre leur repas ou encore préparer leurs cours pendant

l'interclasse. Un autre espace situé derrière le bâtiment ancien a été débarrassé puis réaménagé très judicieusement en local de rangement des skis, chaussures, et autres matériels sportifs.

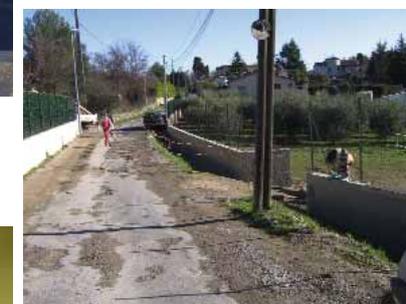
■ Rénovation du presbytère de Notre-Dame du Brusac

La Commune a fait engager des travaux importants de rénovation à l'intérieur de ce bâtiment. Les travaux ont démarré à la mi-décembre : étanchéité, réfection des huisseries, toiture, plancher, isolation et sanitaires. En rez-de-chaussée, une véritable loge est réalisée afin d'offrir aux artistes qui se produisent régulièrement sur le site plus de confort et un meilleur aménagement. L'ensemble de ces travaux sont terminés.



◀ Chemin des Allées

Chemin de Bramafan ▶



◀ Salle des maîtres

Parking des Cerisiers ▶



◀ Éclairage du parking Startéo

Les finances

La séance du Conseil Municipal du 23 mars 2010 était intégralement consacrée aux finances. Les délibérations suivantes étaient à l'ordre du jour :

■ Comptes administratif et de gestion 2009

Reflets de la comptabilité tenue par le Maire (Compte administratif) et par le comptable public (Compte de Gestion), les comptes rigoureusement identiques, les comptes présentaient en clôture de l'exercice 2009 les résultats suivants par section :

- ▶ **en section de fonctionnement** un résultat excédentaire de l'exercice de 1 370 900 € compte tenu d'un report 2008 de 863 464 €,
- ▶ **en section d'investissement** un besoin de financement de 494 743 €.

■ Affectation des résultats 2009

Après avoir pris connaissance des restes à réaliser d'investissement (prestations fournies mais non réglées à la clôture de l'exercice) qui portaient le besoin total de financement de cette section de 494 743 € à 591 260 €, le Conseil Municipal décidait :

- d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement de 1 370 900 € à la couverture de ce besoin de financement soit 591 260 €,
- d'affecter le reste, soit :
 $1\,370\,900 - 591\,260 = 779\,640$ € en report à la section de fonctionnement du budget 2010.

Les décisions ci-dessus sont résumées dans le tableau suivant :

SECTIONS	COMPTES ADMINISTRATIF et de GESTION 2009		AFFECTATION DU RESULTAT 2009	
Fonctionnement 	Dépenses	Recettes	Résultat Excédent	REPORT
	2344	3715	1371	780
Investissement 	Dépenses	Recettes	Résultat Besoin de financement	Virement
	2387	1796	-591	591

en milliers d'euros

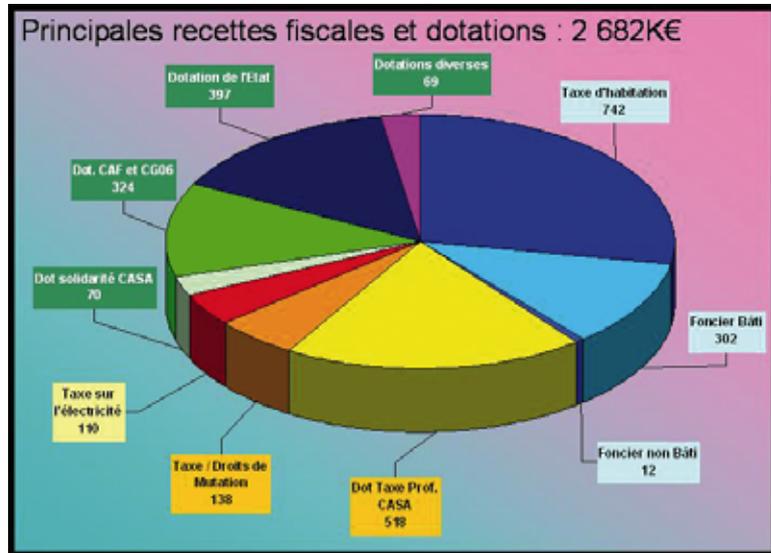
■ Budget primitif 2010

Le budget primitif est présenté avec des sections de fonctionnement et d'investissement en équilibre, toutes les dépenses étant couvertes par des recettes équivalentes.

▶ La section de fonctionnement

Avec un report de près de 780 000 € provenant de 2009 et un excédent prévisionnel des recettes nouvelles par rapport aux dépenses de l'exercice, c'est un montant total de 1 250 000 € qui pourra être viré à la section d'investissement et ainsi autofinancer la majeure partie de cette section.

Les ressources essentielles de fonctionnement sont schématisées sur ce graphique :



en milliers d'euros

► La section d'investissement

De façon générale et avant d'amorcer d'importants et nouveaux investissements, l'année 2010 sera consacrée essentiellement à solder les travaux programmés en 2009 : réseaux du village, appartement du prieuré du Brus, salle de sports communale attenante au Gymnase...

Une grosse part du budget sera également affectée à la voirie avec la construction de murs de soutènement des voies, des réfections de chaussées dégradées par les nombreuses intempéries ou encore la rénovation de la place Clemenceau devant la Mairie.

Des investissements de renforcement des réseaux d'eau seront poursuivis dans le cadre des obligations prévues au Plan de prévention des risques d'incendie (PPRIF).

Une autre partie du budget de l'année sera consacrée aux études connexes au PLU et de ses conséquences prévisibles à moyen terme. Notamment, seront étudiés les projets d'extension de l'école, ou encore le devenir de notre station d'épuration du chemin des Picholines.

Les investissements 2010, estimés à deux millions d'euros environ, seront largement autofinancés, c'est-à-dire sans recours important au crédit. On observera que l'année 2009 a vu l'extinction complète de la dette bancaire, laissant ainsi une capacité maximale d'emprunts pour soutenir les gros investissements à venir.

■ Le taux des taxes

Après la pause réalisée l'année dernière compte tenu de la situation économique difficile, le Conseil municipal a décidé cette année de retoucher la seule taxe foncière sur les propriétés bâties et de la porter au taux de 6 %. Cette légère augmentation permet de conserver un bon niveau de ressources nécessaires à l'autofinancement. Les taux des taxes d'habitation et foncier non bâti restent inchangés.

A - SECTION DE FONCTIONNEMENT

(En euros)

	DEPENSES	RECETTES	
		779 638	REPORT DU RESULTAT 2009
Charges à caractère général	749 062	32 000	Atténuation de charges
Charges de personnel	1 352 000	183 271	Produits des services
Autres charges de gestion courante	314 204	1 898 247	Impôts et Taxes
Charges financières	-	783 406	Dotations et participations
	-	36 900	Autres produits de gestion courante
Dépenses Imprévues	50 000	304	Produits financiers
Charges exceptionnelles	-	1 500	Produits exceptionnels
S/Total Dépenses 2010	2 465 266	2 935 628	S/Total Recettes 2010

Vir. à la section d'investissement 1 250 000

TOTAL DEPENSES 3 715 266

3 715 266 TOTAL RECETTES

B - SECTION D'INVESTISSEMENT

REPRISE DES RESULTATS 2009	494 743		Besoin de financement 2009
	324 593	228 076	Restes à réaliser 2009
		591 260	Affectation du résultat 2009
Immobilisations incorporelles	37 700	288 001	Dotations, fonds divers, réserves
Immobilisations corporelles	125 000	7 999	Subventions invest
Immobilisations 2009	1 780 647	329 015	Subventions financières
		12 000	Autres immo financières
Autres immo financières	7 999	7 999	Op compte de tiers
Remboursement d'emprunts	-	3 000	Emprunts
Dépenses Imprévues	56 668	110 000	
S/Total Dépenses 2010	2 008 014	758 014	S/Total Recettes 2010

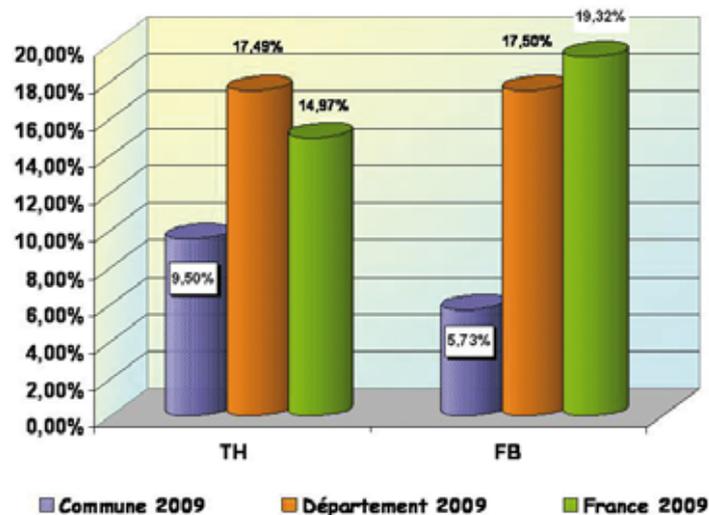
1 250 000 Vir. de la section de fonctionnement

TOTAL DEPENSES 2 827 350

2 827 350 TOTAL RECETTES

Équilibre libre du budget primitif en chiffres

La comparaison des taux communaux 2009 avec les taux moyens départementaux et nationaux sur les deux principales taxes supportées par les ménages, taxe d'habitation (TH) et taxe sur le foncier bâti (FB) sont présentées ci-dessous.



Concours photo 2010

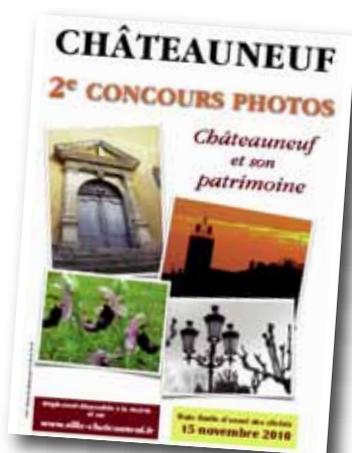
À vos appareils photos, le patrimoine de Châteauneuf

Le prochain concours photo aura lieu du 15 avril au 30 novembre 2010. Le thème choisi cette année est: « Châteauneuf et son patrimoine ».

Qu'il soit patrimoine naturel et paysager, religieux, vernaculaire, artistique ou encore site historique ou contemporain, l'étendue du thème devrait inspirer de nombreux photographes.

Cette année encore, la photo classée première fera la couverture de la revue municipale « Châteauneuf Info, la lettre du Maire » du mois de décembre 2010.

La participation implique le respect du règlement qui pourra être consulté sur le site internet www.ville-chateauneuf.fr ou obtenu sur simple demande à l'accueil de la Mairie.



La remise des prix du concours 2009 a eu lieu le 3 février à la Terrasse des Arts autour du verre de l'amitié.

Noël du personnel



Le 18 décembre 2009, les élus et tous les membres du personnel de la Commune étaient présents avec leurs enfants à cette soirée de fin d'année.

Le maire et le directeur des services les ont accueillis en rappelant les moments forts de l'année, en particulier dans le domaine de la formation, et ont souligné l'efficacité du service rendu par le personnel.

Le Père Noël les a ensuite rejoints pour offrir les présents aux enfants. Tous ont poursuivi cette soirée chaleureuse autour d'un repas et d'une soirée dansante animée par Régis, agent des services techniques et aussi DJ pour le bonheur des adeptes de la piste de danse.

Un grand remerciement à tous ceux qui ont contribué à la préparation de cette soirée, et mis beaucoup de goût à la décoration des tables et buffets.

Les vœux du Maire

Un conseil municipal au complet, de nombreux maires et élus de la Communauté d'Agglomération, des personnalités territoriales, des Châteauneuvois venus en grand nombre : la Terrasse des Arts était comble.

Une traditionnelle évocation des réalisations de l'année met en évidence la sécurité, les réseaux, le patrimoine, les écoles, la voirie.

Les investisseurs reçoivent les félicitations pour leurs réalisations :

l'espace des Cailletiers, la résidence Diamantine, la « conserverie saveurs provençales », la plantation de 900 oliviers par un jeune agriculteur, « Startéo » télétravail et pépinière d'entreprises par la CASA.

Un bilan du fonctionnement des trois derniers investissements de la Commune est présenté :

- ▶ 35 places ouvertes à la crèche « les Rudylou »,
- ▶ 3600 visiteurs et spectateurs à la Terrasse des Arts pour 43 manifestations et deux festivals piano et flamenco,
- ▶ Le gymnase du Bois de St Jaume avec 8 nouveaux clubs sportifs et 385 adhérents.



Le Maire présente les orientations pour 2010, mettant l'accent sur les études à engager, préalable à de nouveaux projets, sur le PLU qui orientera le développement communal pour les 10 prochaines années, sur l'importance des travaux routiers...

Michel Rossi, vice président du Conseil Général a souligné la vivacité de la Commune et sa rigueur budgétaire, Jean Léonetti, Député Maire d'Antibes a remercié les élus pour leur action et leur engagement rappelant le pôle à enjeux représenté par Pré-du-Lac, articulation majeure entre haut et moyen Pays dans la CASA.

Mady Gérard, citoyenne d'honneur

La bibliothèque de Châteauneuf est née de la rencontre de deux passionnées de lecture : Madeleine Fouques et Mady Gérard. En 1975, elles créent l'association des Amis de la bibliothèque et ouvrent la première bibliothèque dans les locaux de l'ancienne mairie, aujourd'hui salle du Village, en mettant à la disposition des amateurs leurs propres livres. La petite bibliothèque se trouve bientôt à l'étroit. Convaincu de l'importance et de la qualité de ce travail de bénévoles, Pierre Weiss propose alors les locaux de l'ancienne poste, et, avec l'arrivée des premiers ordinateurs, la Bibliothèque associative devient Médiathèque Municipale dont la gestion est confiée à l'association. Le nombre d'ouvrages mis à disposition du public augmente, le nombre de lecteurs aussi....

Encore à l'étroit, Jean-Pierre Maurin propose la création d'un espace dédié aux enfants à l'étage supérieur et la création d'un Esp@ce Multimédi@



dont la responsabilité est aussi confiée à l'association des Amis de la Bibliothèque.

Dès l'origine, Mady est à l'œuvre et se dépense sans compter pour animer et faire vivre la bibliothèque.

En 2005, elle souhaite que la relève soit prise, mais c'est seulement en 2007 que le Conseil d'Administration l'écoute en la nommant... Vice-présidente !

32 ans de travail sans relâche pendant lesquels son charisme, son ouverture d'esprit, son dévouement sans faille ont transformé la petite bibliothèque de village en une des Médiathèques des communes de moins de 10 000 habitants les plus renommées du Département.

Le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé de décerner le titre de Citoyenne d'Honneur à Mady Gérard en remerciement de ses années de dévouement.

Le PADD

Plan d'Aménagement et de Développement Durable

Le PADD de Châteauneuf est la traduction de nos engagements électoraux en matière d'urbanisme.

Il doit être l'expression claire et accessible d'une vision stratégique du développement de Châteauneuf à un horizon de 10 ans.



Le PADD fixe l'économie générale du PLU* et impose la cohérence de l'ensemble du PLU avec ses dispositions. Il n'est pas opposable aux permis de construire.

Les trois orientations générales du PADD :

■ **Protéger l'identité paysagère de Châteauneuf et orienter le développement vers la performance environnementale.**

« Permettre à tous les Châteauneuvois de vivre ensemble dans un cadre de vie favorable à l'épanouissement de chacun ».

▶ **Construire les trames vertes et bleues du bassin de la haute Brague :**

- Retrouver la place de l'eau dans le paysage communal (sources, vallon camp de Tende, la Brague, les berges, champs d'expansion des crues...).
- Protéger, aménager et entretenir les massifs forestiers.

▶ **Retrouver un territoire agricole identitaire.**
« Favoriser l'implantation durable d'une agriculture de proximité ».

- Identifier les olivaias remarquables et les soustraire à toute urbanisation.
- Valoriser le maraîchage agricole existant et stimuler l'économie agricole de circuit court.

▶ **Refuser la banalisation des paysages et du patrimoine :**

- Valoriser les richesses architecturales du village.
- S'engager dans la reconnaissance du patrimoine vernaculaire et historique.
- Refuser l'urbanisme opportuniste le long des principales entrées de ville.

▶ **Réduire l'exposition des personnes et des biens face aux risques naturels :**

- Poursuivre la politique d'équipement face au risque incendie.
- Prendre en considération le risque mouvement de terrain.
- Freiner l'imperméabilisation des sols.

▶ **S'engager dans la performance environnementale :**

- Bonification du droit des sols ; obligation de très haute performance énergétique pour les projets urbains, réduire la consommation d'eau dans les projets et les usages.

■ **Maîtriser la croissance démographique et soutenir l'accès au logement pour tous**
« Réaliser des logements pour actifs en location et accession à la propriété ».

▶ **La Commune choisit de limiter sa croissance à 0,8 % par an. Production escomptée de 200 résidences principales entre 2010 et 2020.**

▶ **Opter pour un urbanisme plus compact et plus mixte en identifiant des sites prioritaires.**

■ **Confirmer le rôle de pôle structurant de la « ville pays »**
« renforcer le pôle économique de Pré-du-Lac. »

▶ **Intégrer Pré-du-Lac dans le réseau de mobilité des Alpes-Maritimes.**

▶ **Optimiser les capacités d'accueil du site Pré-du-Lac.**

▶ **Développer toutes les facettes de l'économie communale pour équilibrer le rapport habitat emploi.**

▶ **Confirmer la fonction administrative et culturelle du village.**

*PLU : Plan Local d'Urbanisme

► La Vie Environnementale

Une passion : le jardin potager

Max est un retraité actif qui réalise ses rêves campagnards sur ses 400 m² de jardins disposés en étroites ribes. Parcelles difficiles qu'il laboure au « lichez » ou à la « triandine ». Chaque année, systématiquement, il prend soin d'incorporer le compost de l'année précédente comme fumure. Ce compost est élaboré avec tous les déchets ménagers, auxquels il rajoute la cendre de la cheminée et les herbes du jardin...

Si pendant la période hivernale, le jardin est au repos, il en profite pour réaliser toutes sortes d'objets décoratifs à partir des diverses variétés de courges ou de cougourdons qu'il a fait sécher.



Février étant la période de préparation du jardin, il a planté en pleine terre fèves, oignons, pommes de terre. Vers la fin mars, sous châssis, il sème salades, aubergines, courges, tomates. Pour l'arrosage, il a mis au point un système de récupération d'eau de pluie et en stocke jusqu'à 50 m³. Et pour éloigner les insectes les plus redoutables il nous donne sa recette naturelle : dans 20 litres d'eau, faire macérer orties, prêles et quelques oeillets d'Inde, attendre 20 jours, filtrer la solution (malodorante), mettre en bidon et s'en servir en pulvérisations.

Jeanot fait partie de ceux pour qui un jardin potager a toute son importance, et si la surface qu'il cultive est aujourd'hui de 300 m², auparavant il en cultivait une bien plus grande ! Pour lui, le jardinage, c'est avant tout un partage : de la graine au légume, de l'émotion au bon conseil. On ne peut s'y sentir seul car à tout moment il fourmille de vie.

Ses parcelles de terre sont bien exposées en restanques et il ne lésine pas sur l'enrichissement du sol.

En ce début de printemps, on y trouve encore des poireaux, des beaux choux pommés et déjà sous les châssis pointent les semis de salade qui lèvent bien.



Ce n'est qu'en avril qu'il réalisera en pleine terre les semis d'épinards, de diverses variétés de salades... Avec une grande attention, il observe le cycle de la lune pour toutes ses plantations et tous ses semis.

Comme dit le dicton provençal : « *tout ce que pouorto baneto se semeno de luno juveneto* ».

De lune jeune, premier quartier « P », on sème tout ce qui monte : haricot, choux, salade, blette...

De lune vieille, dernier quartier « D », tout ce qui descend : oignon, ail, carotte, pomme de terre...

L **Laurent et son épouse** Louissette partagent un jardin potager à 4 mains. Tous deux ont la connaissance, le respect et le bon sens pour obtenir un jardin bien ordonné, bien maîtrisé. Ils possèdent une longue expérience dans la culture des légumes. Maintenant leur production a bien diminué, mais tout de même, le potager avoisine les 700 m², plus une grande serre pour préparer les semis et obtenir précocement de beaux légumes.

Le semis se fait un mois et demi avant la plantation en pleine terre. À la mi-mars les graines de tomates, poivrons, concombres, courgettes de Nice, melons, pastèques, courges... sont précautionneusement semées dans des bacs

en polystyrène tenus sous abri hors-gel.



Toutes leurs semences sont issues de leur production, sans altération de qualité, et peuvent être utilisées pendant plusieurs années.

Pour de bonnes récoltes, Laurent nous livre un seul secret : du migon mélangé à du compost, le tout en bonne quantité pour amender la terre.

Son dicton provençal : *qui plante sans fumier récolte sans panier !*



S **ilvio** possède un jardin potager de 200 m² situé en bordure de Brague. Chez lui aussi, la frénésie du potager est toute aussi présente : il retourne la moindre parcelle pour y glisser un carré de tomates et de salades, un rang de haricots verts, quelques patates, bref un jardin familial simple où l'on perçoit la vie dans toute sa complexité mais aussi dans toute sa générosité.

Sa terre potagère a été retournée en mars en raison des pluies. Il apporte la fumure avec du compost mélangé à du fumier de cheval. Comme tout bon jardinier, il réalise ses propres semis et l'on peut voir sous la serre apparaître les premières pousses vertes : tomates, poivrons, basilic. Avec ces semis, il préparera des godets pour mettre en place les jeunes plants début mai.



Silvio a préparé depuis l'année dernière deux décoctions à base d'orties. La première à usage d'insecticide provenant de la macération des orties dans de l'eau pendant 48 heures, la seconde pour enrichir le sol avec les mêmes ingrédients mais une macération de 8 jours.

Son conseil : si vous voulez obtenir de belles tomates sans traitement, semez dans le jardin quelques graines de ricin, les aleurodes s'éloigneront !

Si vous aussi vous êtes passionnés, quelque soit le domaine,
faites-vous connaître auprès de la Mairie de Châteauneuf (tél. : 04 92 603 608)

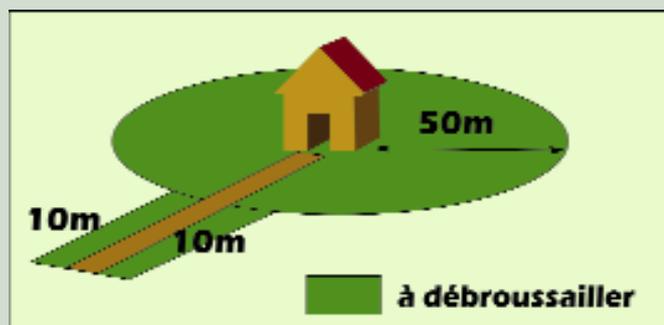
Débroussailler et de préférence composter les végétaux

L'obligation de débroussailler incombe aux propriétaires de maisons situées en secteur d'habitat diffus dans un rayon de 50 mètres. Ce rayon peut être majoré dans certaines zones selon le niveau de risque établi par le PPRIF (le Plan de Prévention contre les Risques Incendies de Forêt), consultable sur le site de la Préfecture et sur celui de la Commune.

Cette obligation concerne également les propriétaires de terrains non construits situés en zone urbaine, mais pour l'entière surface des terrains.

Pourquoi débroussailler ?

- ▶ éviter le départ de feu,
- ▶ limiter sa propagation,
- ▶ garantir une plus grande sécurité pour vous et vos biens,
- ▶ protéger la nature,
- ▶ favoriser le travail et la sécurité des pompiers.



Avec les végétaux coupés, vous pouvez réaliser un compost, la Mairie vous proposera différents modèles de composteurs que vous fournira la CASA. En période rouge, une collecte des végétaux en porte-à-porte est organisée par le service environnement de la CASA (se renseigner en Mairie).

Vous pouvez aussi procéder au brûlage des végétaux, en respectant les règles édictées par la Préfecture.

Dans notre Département 2 périodes sont fixées par le Préfet en fonction du risque incendie :

- ▶ la période rouge en règle générale s'étend du 1^{er} juillet au 30 septembre (s'en assurer auprès de la Mairie),
- ▶ la période verte couvre le reste de l'année et prévoit également, selon les conditions météorologiques, des restrictions d'usage du feu, ainsi l'incinération doit se dérouler par vent établi inférieur à 20 km/h.

Les foyers ne doivent pas se trouver à l'aplomb des arbres, il doit exister à proximité du foyer une prise d'arrosage ou une réserve d'eau de 200 litres au moins, les entassements de végétaux à incinérer ne doivent pas dépasser 1,50 m de diamètre et 1 m de hauteur, un espace de 5 m autour de chaque entassement doit être démuné de toute végétation arbustive ou ligneuse.

Enfin, les foyers doivent rester sous surveillance constante et être noyés en fin de journée.

Il a neigé sur Châteauneuf !

Entre vingt et trente centimètres de poudreuse selon les quartiers, sont venus recouvrir nos rues, nos voies, nos places et nos campagnes, donnant un caractère hivernal à nos paysages.

Ah les inoubliables moments des photos souvenirs avec le palmier sous la neige, les empreintes de pas d'animaux dans le jardin ! En l'absence de tout bruit, le calme nous envahit et nous surprend, puis, très vite, la vie reprend son rythme et c'est là que tout devient compliqué.

Pourquoi mon chemin n'est-il pas déneigé ? Comment vais-je me rendre à mon travail ? Comment vais-je aller chercher le pain ? Le médecin doit me rendre visite, comment va-t-il pouvoir arriver ?

Heureusement les épisodes neigeux sont peu fréquents chez nous, deux fois par décennie, guère plus.

La Commune de Châteauneuf, pas plus que les communes voisines, n'est équipée pour intervenir et déneiger. Trop de chemins, trop de pentes, trop



de kilomètres, pas de matériel spécifique, l'investissement est trop coûteux pour un usage si occasionnel !

La Mairie est restée ouverte, avec un effectif réduit formé par ceux qui n'habitent pas trop loin, qui ont pu arriver et vous ont répondu au téléphone, tantôt vous rassurant, tantôt écoutant vos problèmes sans toujours pouvoir vraiment vous apporter la solution que vous attendiez. Nous les remercions pour leur sens du service public.

CEEP : Nouveau rendez-vous mensuel avec la nature

Le Conservatoire Études des Écosystèmes de Provence/Alpes-du-sud (CEEP) est une association régionale de protection de la nature qui a pour objectif la conservation de la diversité biologique des espaces naturels remarquables de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'association regroupe des scientifiques, des naturalistes de compétences diverses, des amoureux de la nature et toute personne intéressée à la préservation des richesses naturelles de la région. Avec 800 adhérents et plus de 50 000 hectares de terrain protégés au niveau régional, le CEEP est un acteur essentiel de la protection de notre patrimoine naturel.

Dans le département des Alpes-Maritimes, le CEEP intervient sur 5 sites naturels : études, suivi écologique, sensibilisation et concertation avec les propriétaires sont mis en œuvre pour protéger durablement ces espaces. La vie associative y est dynamique, une réunion rassemble une trentaine de personnes chaque mois. Au programme : un point/débat sur l'actualité « nature » du département et de la région, suivi d'un « buffet des terroirs » et de la programmation d'une conférence/diaporama sur la biodiversité de notre région.

La mairie de Châteauneuf accueille ces réunions publiques et ouvertes à tous, chaque premier vendredi du mois à la salle « le Cercle de la fraternité ».

Prochaine réunion

vendredi 2 avril à 19h30, conférence sur la Biospéléologie dans les Alpes-Maritimes.



VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?

CEEP Antenne des Alpes-Maritimes, Chargée de mission : Florence MENETRIER

Villa Thuret, 90 chemin Raymond.

06160 ANTIBES

Tel : 04 97 21 25 11

Courriel : florence.menetrier@ceep.asso.fr

CEEP

Conservatoire - Etudes des Ecosystèmes de Provence - Alpes du Sud

Association agréée de protection de la nature dans un cadre régional

CEEP : 890, chemin de Bouenhoure Haut
13090 Aix-en-Provence

Tél. : 04 42 20 03 83

Fax : 04 42 20 05 98

espaces.naturels.provence@bdway.com
www.espaces-naturels-provence.com

N° Siret : 340 747 047 000 17 APE : 925 C
Membre de la fédération « Les Conservatoires d'Espaces Naturels »



► La Vie Culturelle

Concert de Noël

La passion de la musique, l'exigence de la qualité

C'était le 14^e rendez-vous en l'église Saint Martin à l'occasion du Concert de Noël. Et une fois encore, la qualité de la prestation a fait l'unanimité du public. L'Ensemble Syrinx est connu et reconnu dans la région comme un ensemble vocal dont la qualité musicale est irréprochable. Il faut dire que l'exigence de son directeur, Erol Girdlestone, y est pour beaucoup ! En effet, après de solides études musicales à Oxford et à Varsovie, ce musicien de talent, chanteur, chef d'orchestre, chef de chœur a une carrière internationale.

Le public était invité à une promenade musicale allant de la Renaissance (Orlando Gibbons ou Mikolai Zielenski) à aujourd'hui (Erol Girdlestone), de l'Angleterre à la Pologne, à l'Italie ou encore à la France.

Par ses applaudissements nourris, le public a marqué son enthousiasme et remercié les musiciens.

Un public qui a pu aussi admirer les œuvres des artistes de l'association Le Hangar dans les salles du village et du Pontis : une magnifique exposition, riche de la diversité des supports et de la qualité des travaux présentés.

Le traditionnel vin chaud a permis à chacun de se réchauffer, poursuivant ainsi les échanges entre le public, les musiciens et les artistes.

Une soirée de bonheur tout simplement.



L'astronomie pour mes voisins

du rêve à la réalité

L'astronomie est la science de l'observation des astres, cherchant à expliquer leur origine, leur évolution, leurs propriétés physiques et chimiques. Avec plus de 7000 ans d'histoire, les origines de l'astronomie remontent au-delà de l'antiquité, dans les pratiques religieuses préhistoriques.

Ingénieur d'Études à l'Observatoire de la Côte d'Azur, Christian Pollas, en scientifique accompli, décrypte cette énigme que représentent le ciel et les astres, pour « le commun des mortels ». Il évoque l'évolution des moyens d'exploration, de la connaissance et d'interprétation au cours des 40 ans de sa carrière d'astronome au CERGA.

Les astéroïdes, dont la découverte de Toutatis à laquelle il a participé, les explosions d'étoiles ou supernovæ, les cataclysmes encore plus grands (rayonnements gamma) : des noms barbares qui, dans les explications de Christian Pollas, deviennent simples.

Une soirée passionnante à la Terrasse des Arts, tant par le conférencier que par le jeu d'échanges à la suite de la présentation. Un public très nombreux a en effet assailli de questions Christian Pollas et ses collègues venus le soutenir.



Les Châteauneuvois ont du cœur

Cuisine et dépendances

Jacquou Depecker, Châteauneuvois de longue date, avait proposé que la troupe de théâtre de la Bonne Vallée interprète à La Terrasse des Arts la comédie « Cuisines et dépendances » d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri. La totalité de la recette a été reversée à l'association « La Courge d'Abondance » pour son action humanitaire 2010.

Le public avait répondu présent pour applaudir l'adaptation de Jacquou Depecker portée par Eliane Ansel, Bruno Françon, Martine Lamoril, Guillaume Lecroart et François Vecchio.

Qu'ils en soient ici remerciés.

Au moment de l'organisation de cette soirée, l'association était loin d'imaginer qu'une telle catastrophe affecterait Haïti.

En 2008 l'association « Port Aux Petits Princes » avait été retenue pour l'installation d'une citerne d'eau dans la crèche Notre Dame de la Nativité en Haïti. Le tremblement de terre a dévasté cette crèche, de nombreux enfants sont décédés.

Valérie Maréchal, membre actif de cette association, était présente pour témoigner de ce désastre et faire appel à des aides pour la reconstruction de cette crèche orphelinat.

Pour la septième fête de la courge le dimanche 17 octobre 2010 l'association La Courge d'Abondance se mobilisera à nouveau pour venir en aide aux enfants de Haïti.

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour le succès de cette fête humanitaire.

Annoncez cette manifestation autour de vous et venez nombreux.

Pour mieux connaître l'association :

www.portauxpetitsprinces.com



« Vous en prendrez bien deux louches » deux louches d'humour grinçant servies par deux Belges un peu fous !

Il débarque sur scène en grenouillère à fleurs, elle arrive en robe de mariée : le ton est donné !

Tout y passe, les récriminations sur les poubelles à sortir, les mots aigres à propos de la belle-mère... : du vrai théâtre de boulevard servi par deux comédiens déjantés. Les quiproquos et les chassés-croisés farfelus s'enchaînent, pas de temps mort dans cette comédie délirante.

Le public, très vite convaincu par ce vaudeville désopilant, s'est souvent esclaffé et les rires ont fusé.

Par des applaudissements nourris à la fin de la soirée, les spectateurs ont chaleureusement remercié les artistes de ce très bon moment de détente.



Warren Zavatta



Zavatta : un nom qui évoque le cirque : pistes, clowns, lions, acrobates ou autres jongleurs...

Warren Zavatta est un personnage impressionnant, 1 m 92, le crâne dégarni, le regard dérangeant. Il fait son petit effet lorsqu'il surgit du fond de la salle, apostrophe le public à l'aide d'un mégaphone. Il porte une superbe tenue bigarrée, arbore d'énormes chaussures pointure 53. Il est affublé d'un nez rouge et autour de son crâne une couronne de faux cheveux: la panoplie parfaite. Un numéro de cirque? Pas si sûr!

Né dans l'univers du cirque, Warren retrace son parcours, son évolution dans un monde qu'il sentait ne pas être le sien. Sa jeunesse n'a pas dû être rose dans ce milieu où l'on vit en vase clos. Et puis il y a la présence imposante du grand-père, le céléberrissime Achille qui, apparemment, sur le plan sentimental était plus un clown rouillé qu'un mec pointu. Il le dit tout net: « *Pépé Achille m'a pourri mon enfance* ».

Et il a grandi Warren, beaucoup, trop même puisque sa taille était devenue un handicap pour effectuer certains exercices physiques... Ainsi, s'il offre au spectateur des numéros de jonglage, d'acrobatie, de clown..., ce n'est que pour mieux s'en moquer en montrant « les dessous ».

Le jonglage? « *C'est chiant!* » s'exclame-t-il. Et, à chaque fois qu'il est question d'ajouter une balle ou une massue supplémentaire... « *toujours plus chiant!* » et « *quelle utilité dans le civil!* ».

S'il se moque, d'une façon « douce-amère », de l'univers du cirque, Warren sait aussi se moquer de lui-même. Ainsi, il n'hésite pas à se présenter torse nu, en collants moulants bleus pour effectuer un numéro de domptage... qui n'aura finalement pas lieu (eh oui, il ne faut pas se tromper dans la dose de tranquillisants administrée au lion!).

À la fin, Warren Zavatta rend un hommage à son grand-père, lui crie que, malgré tout, il l'aime. Ce moment est touchant et paraît nécessaire en ce qu'il met en lumière une réelle blessure; blessure à l'origine de ce spectacle.

La magie de Django Reinhardt grâce au Quintet de Jean-Jacques Gristi

La Terrasse des Arts était comble ce samedi soir et ce malgré le match de rugby France/Angleterre. Si le public s'est déplacé en si grand nombre, c'est pour accueillir un quintet de prestige, réuni par Jean-Jacques Gristi pour célébrer les 100 ans de Django Reinhardt.

Cinq virtuoses de ce jazz manouche inventé par Django Reinhardt dont « *la guitare avait une voix humaine* » (Cocteau). Jean-Marc Jafet à la basse, Jean-Luc Danna à la caisse claire, Jean-Jacques Gristi et Frédéric André à la guitare, François Arnaud au violon.

Les grands classiques de Django s'enchaînent, « *Nuages* », « *Hungaria* », mais également d'autres morceaux comme « *Les yeux noirs* », le tout dans une totale connivence entre les musiciens.

Le public de connaisseurs ne s'y trompe pas et en redemande encore et encore tout au long de la soirée.

Le talent de ces passionnés n'a d'égal que la joie de vivre qu'ils communiquent, et la bonne dose d'humilité qui font d'eux des Artistes avec un grand A, admirés et tout simplement aimés par leur public.



La conférence d'Agnès Dumartin

« Les Anglais à Nice à la Belle Époque »

S'éjournant à Nice en 1841, Alexandre Dumas déclarait : « *Pour les habitants de Nice, tout voyageur est anglais! En effet, chaque étranger (...) arrive d'une ville fantastique, perdue au milieu des brouillards, où, quelquefois, par tradition, on entend parler du soleil, où l'on ne connaît les oranges et les ananas que de nom, où il n'y a de fruits mûrs que les pommes cuites et que, par conséquent, on appelle LONDON* ». C'est en effet à l'initiative des Anglais que Nice et la Côte d'Azur sont nées...

Ils vont y apporter leurs particularismes, leur fantaisie et leur indéfectible humour... Mais ils vont apporter surtout la prospérité dans une région qui en manquait... Ils laisseront bien des souvenirs dont le plus présent d'entre eux, encore aujourd'hui : la Promenade des Anglais. C'est ainsi qu'Agnès Dumartin présente sa conférence, et c'est sur ce ton à la fois sérieux et badin qu'elle raconte l'histoire de la « *naissance* » de la Côte d'Azur. Évoquant les « *touristes* » illustres habitués de Nice (la reine Victoria ou le Prince de Galles), Agnès Dumartin nous promène de villas en villas, toutes plus luxueuses les unes que les autres, certaines toujours debout à ce jour, d'autres détruites car mal entretenues ou mal placées...

Le public était conquis par la science de la conférencière, la pertinence pleine d'humour des informations. Les nombreux Anglais présents dans la salle se sont eux aussi réjouis de cette balade niçoise.

L'après-midi s'est terminée autour de la galette des rois et du verre de l'amitié offert par l'Association des Amis de la Bibliothèque, le temps de bavarder entre amis ou de demander encore des explications à Mme Dumartin.



Un après-midi riche en couleurs

pour le Printemps des Poètes

Les murs du village de Châteauneuf ont résonné de poèmes et de chansons pour célébrer la femme sous toutes ses facettes.

La salle du Pontis qui présentait à cette occasion une belle exposition de travaux des enfants des écoles était bien remplie pour partager l'amour des mots avec les membres de l'atelier d'écriture de Marie-Claude Lambert.

Les portraits de femmes, croqués sur le vif ou déclinés en différentes couleurs, ont suscité un vif intérêt du public. L'émotion a circulé à travers les poèmes dits avec simplicité, humour ou ferveur.

Un coup de chapeau, également, à Nath la Cigale, qui a fait chanter l'assistance et contribué ainsi à la réussite de cet après-midi poétique !

Merci aux bénévoles de la médiathèque qui nous ont ensuite offert le thé poétique dans une salle décorée avec un grand raffinement de couleurs.

Un rendez-vous annuel, décidément, à ne pas manquer !



► La Vie Sportive

Claudine Navarro et Châteauneuf

Une longue et belle histoire qui dure...



Lors d'une récente cérémonie, Monsieur Serra, président du Comité Départemental Olympique Sportif a remis la médaille d'argent à Claudine Navarro, pour « bons et loyaux services », saluant ainsi vingt-cinq années d'engagement au service du sport.

Disponible et enthousiaste, Claudine répond toujours « présente » avec la même énergie et une bonne humeur jamais démentie.

Conseillère municipale depuis 3 mandats, elle est membre des Commissions Sports, Écoles, Crèche, et s'investit comme bénévole au Comité des Fêtes ainsi que dans l'association humanitaire « La courge d'abondance », avec une joie de vivre communicative et une grande gentillesse.

Présidente de l'Association Gymnastique Volontaire, elle a su développer cette activité qui compte aujourd'hui de nombreux adeptes, avec l'organisation hebdomadaire de 12 cours pour adultes et de 3 cours pour enfants, soit plus de 150 licenciés.

Un grand merci, Claudine, pour ton action au service des sportifs, et de beaucoup d'autres.

Tennis Club

Deux nouveaux stages

Mathias et Clément sont inscrits au club depuis 5 ans. Grâce à leur investissement personnel et aux conseils techniques de leur professeur Charles Lukasewicz, ils ont gagné la finale de la rencontre par équipe départementale 3 de leur catégorie 13/14 ans.

Après les matchs de qualification, Mathias et Clément ont disputé les quarts puis les demi-finales et le 31 janvier au club de la Paoute à Grasse, ils ont rencontré les autres finalistes de cette poule. Mathias et Clément se sont bien battus et ont remporté leur simple respectif. La finale était gagnée.

Pour clôturer ces matchs par équipes de début d'année, une collation a été offerte à tous les joueurs des équipes enfants et adultes.

À cette occasion, Clément et Mathias ont été félicités par tous les membres du bureau de l'association pour avoir si bien défendu les couleurs de leur club.



Karaté : François Trimarchi décroche son 4^e dan

Pour la première fois, le club de karaté de Châteauneuf compte une ceinture noire 4^e dan dans ses rangs. L'heureux lauréat n'est autre que François Trimarchi, un des trois professeurs du Club, qui enseigne le cardio-combat. A Montpellier, il a terminé premier de cet examen sur 30 postulants. Une récompense qui concrétise le brillant parcours d'un karatéka imprégné d'altruisme, de pédagogie et d'une technique très élevée.

Pratiquant la discipline depuis plus de trente ans, il a eu tout au long de son parcours et, jusqu'à ce jour, des maîtres de références internationales tels que Jean-Pierre Lavorato (ceinture noire de 9^e dan) et Taiji Kasé, un des premiers experts d'une discipline née sur l'île d'Okinawa « sortie » de sa confidentialité au début du XX^e siècle par le Maître G. Funakoshi.

François Trimarchi fait bénéficier de cette formation les karatékas de tous âges du club de Châteauneuf avec passion et humilité, aux côtés des deux autres professeurs dont Daniel Vergoni qui a été son premier professeur de karaté.

Le club de Châteauneuf, créé il y a plus de quarante ans par Joseph Bertrand, profite désormais de cette dynamique qui génère un engouement soutenu pour cet art martial.



*Extrait de l'article
de Nice-Matin du 25/02/2010 par Jean-Marie Reibel*

Les 6 km de Châteauneuf « Courir entre mer et montagne »

Comme chaque année la commune de Châteauneuf et le vélo club de Vallauris organisent leur traditionnelle course « les 6 km de Châteauneuf » le samedi 26 juin 2010 à partir de 14 heures sur le parvis de la Mairie.

Cette course est ouverte à tous les licenciés et non licenciés* à partir de 16 ans. Depuis l'année dernière, une course « enfants » a été créée ainsi qu'une course « ados »*.

Ce parcours vous fera découvrir les très jolies ruelles de notre village, et admirer un beau panorama sur la mer, mais il vous faudra choisir : courir ou admirer !

Pour clore cette manifestation la Mairie offre le verre de l'amitié à tous.

De nombreuses récompenses vous attendent. Alors, si vous voulez courir dans une ambiance conviviale et sympathique, n'hésitez pas : les inscriptions sont prises soit sur place à partir de 14 heures soit par téléphone au 04 92 603 608.

**Les candidats non licenciés ne présentant pas de certificat médical d'aptitude à la course à pied au moment de l'inscription ne pourront pas prendre le départ. Aucun certificat ne pourra être délivré sur place.*

► La Vie festive & sociale

Le réveillon de la saint Sylvestre

Le réveillon du Comité des Fêtes à la Terrasse des Arts : un énorme succès. Pour la 7^e année consécutive, les bénévoles du Comité des Fêtes ont organisé le réveillon de la St Sylvestre qui a connu un succès sans précédent !



Ce réveillon, comme chaque année, conclut une année d'organisation et tous les membres donnent le meilleur d'eux-mêmes afin que cette fête sorte de l'ordinaire. Les uns mettent de côté leurs vacances, les autres leur repas de famille, afin d'offrir à tous les convives une fête dont les maîtres mots sont bonne humeur, amusement et ambiance familiale.

Le repas des aînés

La grippe n'ayant finalement pas été très « méchante » à Châteauneuf, la neige n'étant pas encore au rendez-vous en ce mois de janvier, nos aînés se sont retrouvés nombreux à la Terrasse des Arts pour le traditionnel repas de la nouvelle année, offert par la municipalité.

Un repas préparé et servi comme dans les meilleurs restaurants, une coupe de champagne offerte à chacun par M. et Mme Veran, une part de tarte à la courge pour la tradition et la troupe « Mandolissimo » pour animer l'après midi au son de la mandoline et faire danser tous les invités.

Afin de bien commencer ce réveillon, l'apéritif imaginé par les membres du Comité fut d'abord servi. Rapidement, grâce au traiteur Galland de Mouans-Sartoux, les papilles étaient à la fête : foie gras aux poivres, feuilleté au sandre, trou normand, fondant de pigeonneau aux morilles et ses accompagnements, salade, fromages, et décalé noisette.

Fred et Roberto, de l'orchestre Diapason, ont su animer la piste de danse jusqu'au petit matin afin que chacun puisse s'amuser.

Vers quatre heures du matin, les convives les plus courageux ont fini la soirée en dégustant la soupe à l'oignon préparée par Christine quelques heures plus tôt.

Ce dernier instant de partage a conclu le passage à la nouvelle année et chacun est progressivement retourné chez soi goûter un repos bien mérité.

Que tous les bénévoles du Comité des Fêtes soient ici remerciés pour les efforts et les concessions qu'ils font tout au long de l'année afin de proposer à l'ensemble des Castelneuvois des festivités dignes des plus grands villages.

Merci aussi à tous ceux, qui, tout au long de ces sept années, nous ont soutenu en venant régulièrement à ces festivités et nous donnent le courage et l'envie de continuer.

Un moment agréable pour tous, que nous vous encourageons à venir partager à nouveau l'an prochain.



La Courge d'Abondance remet 4 500 €

aux associations humanitaires

De nombreux bénévoles ainsi que les membres des trois associations retenues pour la sixième Fête de la Courge étaient présents à la Terrasse des Arts pour la remise des chèques.

La présidente, Nicole Galbe, a chaleureusement remercié tous les participants pour leur disponibilité, leur générosité et leur efficacité.

Elle a rappelé la volonté de poursuivre cette action humanitaire sur le thème des cucurbitacées :

« Nous avons bien grandi depuis 2004 et la première action pour Nako. Ce n'aurait pas été possible sans tous les bénévoles qui donnent leur énergie pour la réussite de cette fête, sans toutes les bonnes volontés, sans tous les donateurs. Qu'ils en soient grandement remerciés. »

Merci aussi à la mairie, son conseil municipal, ses services techniques, administratifs et informatique qui nous accompagnent. »

Le trésorier, Franck Isnard, a confirmé le succès de cette fête avec la présence de 4 000 visiteurs au cours de cette journée d'octobre, puis a remis 1 500 € à chacune des associations.

▶ **Rencontres africaines** qui regroupe des familles d'accueil d'enfants étrangers hospitalisés à Monaco pour des interventions chirurgicales.

▶ **SOS villages d'enfants**, de Carros, qui permet le regroupement d'enfants de même fratrie avec une maman d'accueil.

▶ **L'Association pour l'Enseignement aux Enfants Malades (AEEM)** qui intervient auprès d'enfants privés de scolarité suite à une maladie ou un accident, pour poursuivre leur enseignement.

Les représentants de ces trois associations ont adressé leurs remerciements et souligné l'importance de cette aide financière pour leurs actions.



Assemblée Générale

Lei Messuguié réunis en Assemblée Générale

Cette rencontre a eu lieu le 31 janvier dernier dans la salle du Maset à Châteauneuf en présence de Jean-Pierre Maurin, Maire de la Commune et de nombreux amis du groupe.

Après le mot d'accueil (en provençal) de la Présidente, chaque responsable d'activités (danse

enfants, danse adultes, musique, costume, langue provençale) a relaté ses réalisations de l'année.

Le trésorier a commenté le bilan dont le solde est positif.

Les rapports moral et financier ont été adoptés à l'unanimité ainsi que le renouvellement du tiers des membres du conseil d'administration.

En résumé, le groupe se porte bien, fort d'un peu plus de 30 membres dont une quinzaine de jeunes enfants et 6 élèves tambourinaires qui pour la plupart pratiquent aussi la danse.

Les enfants ont ensuite enchanté le public par leurs danses et les jeunes musiciens démontré leurs progrès.

Cette sympathique réunion s'est achevée autour du « got de l'amista » accompagné d'un « croustet ».



Les Amis de la Bibliothèque

En introduction à cette assemblée, la Présidente Danièle Ristoro a remercié chacun des bénévoles pour leur action et leur investissement dans ce travail associatif tout au long de l'année, sans oublier Séverine et Ludovic, salariés que la Mairie met à disposition de la Médiathèque. Elle a souhaité que l'année 2010 permette de poursuivre cet engagement au service de la lecture.



Marie-Elise Gutton, secrétaire, a fait le point sur l'année 2009, précisant que les 356 familles adhérentes représentent un peu plus de 900 lecteurs tous âges confondus. Plus de 1 000 ouvrages nouveaux ont enrichi les étagères : livres pour enfants et adultes, livres en gros caractères, livres audios, BD, ... Puis elle a remercié les institutrices pour leur fidélité à la Médiathèque et

le partenariat très enrichissant qui en découle. Elle a aussi rappelé les nombreuses activités proposées par la Médiathèque : en plus du prêt de livres, cours de langue (anglais, italien et espagnol), conversations franco-anglaises, cercle de lecture (Journal des Lecteurs trimestriel), atelier d'écriture, atelier de couture. Sans oublier l'animation de l'Esp@ce Multimédi@, par Ludovic avec la compétence et la patience qu'on lui connaît.

La trésorière a détaillé le fonctionnement financier de la Médiathèque : le financement municipal de 10 000 € permet l'acquisition des livres et des abonnements ainsi que les frais d'entretien des livres et les frais d'impression. Le financement associatif permet de prendre en charge les frais d'animation (conférences, Printemps des Poètes, sortie nature...)

Le rapport moral, le rapport financier et le rapport d'activités ont été acceptés à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

L'assemblée générale s'est conclue sur le renouvellement du Conseil d'Administration : les conseillers dont le mandat arrivait à échéance ont été renouvelés à l'unanimité.

Jean-Pierre Maurin a souligné que les associations sont des partenaires indispensables de la vie communale. Il a remercié les bénévoles pour leur engagement dans ce travail associatif au service de tous.

Les Amis de Notre-Dame-du-Brusc

Les adhérents de l'association des Amis de Notre Dame du Brusc se réunissaient en assemblée générale ordinaire en présence du Maire, Jean-Pierre Maurin.

Après quelques mots de bienvenue, la Présidente Jennifer Elstub a présenté le rapport d'activités de l'année écoulée. L'année 2009 a été une année « calme », avec seulement deux concerts à la chapelle, concerts qui ont eu un succès bien mérité. Les quatuors Philia et Annesci, composés de jeunes musiciens de qualité, ont en effet rempli la chapelle.

Le concert d'Andrew, ou l'évocation de cette campagne anglaise à la fois triste et riuse, où il pleut souvent, réservé aux membres et précédé d'un pique-nique où chacun avait apporté sa contribution : les tables débordaient de mets plus appétissants les uns que les autres.

Le trésorier a présenté les comptes de l'association : des comptes sains, qui font

apparaître une réserve suffisante pour faire face au programme 2010. Les rapports moral, financier et d'activités ont été acceptés à l'unanimité des personnes présentes et représentées. Les membres du Conseil d'Administration ont été réélus à l'unanimité, sans surprise.

L'assemblée s'est bien sûr terminée par le verre de l'amitié, et les échanges de bons vœux pour le programme 2010.



► La Vie éducative

Les enfants sont généreux!

Un appel à la générosité a été lancé aux enfants du Bar-sur-Loup, d'Opio et de Châteauneuf pour collecter des jouets et les distribuer aux enfants malades à l'occasion de Noël.

Les petits Châteauneuvois et leurs parents ont répondu très généreusement.

Ce sont plus de 7 m³ de jouets qui ont été « récoltés » sur les trois communes et qui ont été remis aux hôpitaux de Grasse, de Nice l'Archet, ainsi qu'au Secours Catholique pour les enfants d'Haïti avec le concours des pompiers du Bar-sur-Loup.

Un grand merci à tous nos petits donateurs, aux directrices des écoles pour les points de collecte et à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette opération.

Cette collecte sera très certainement renouvelée à l'approche de Noël 2010, alors ne jetez pas de jouets qui pourront donner un peu de joie à d'autres enfants...



Les contes de Noël à la Terrasse des Arts



Cette année encore, les talents de conteur de Laurent Carudel ont captivé l'attention des enfants à l'occasion du spectacle de Noël offert par la mairie aux écoles de Châteauneuf.

Des enfants qui ont gardé en tête quelques répliques de l'année précédente et qui réclamaient encore plus d'histoires...

Un vrai plaisir aussi pour les adultes de voir les enfants, « grands » des cours élémentaires aussi bien que « petits » de maternelle, aussi sages et attentifs!

Le passage du père Noël (un vrai!) dans les classes, puis le goûter organisé par l'association des parents d'élèves ont clôturé cette journée récréative.

Visite de Françoise Guyon et de Roger Orengo.

Lundi 18 janvier, nous avons reçu la visite de Françoise Guyon et Roger Orengo. Ce sont l'auteur et l'illustrateur de livres qui parlent des droits des enfants dans le monde.

Au début, ils ont répondu à nos questions. Ensuite avec Françoise Guyon, nous avons écrit la suite de l'album « Thi Thém et l'usine de jouets ». Après nous avons illustré la phrase avec Roger Orengo.

Nous avons appris beaucoup de choses. C'était très intéressant.

Nous continuons à faire du français et des mathématiques tous les jours.

La classe de CE1 de Véronique Bergé



Un service cantine mieux organisé

À la faveur d'une formation sur l'animation périscolaire dispensée aux agents municipaux des écoles maternelle et primaire, le service « cantine » a été repensé.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les repas sont organisés en 4 services.

Cette organisation évite les moments d'attente avant le repas, et permet aux enfants regroupés par tranche d'âge, de manger plus sereinement et de profiter des activités proposées.

Les agents territoriaux chargés de la surveillance des enfants, proposent dans ces créneaux horaires des ateliers couture, loto (avec des haricots!!!), échecs, dessins ou encore des jeux de ballon pour canaliser les débordements d'énergie.

Les enfants peuvent aussi se rendre aux activités proposées par l'APE : travaux manuels ou chorale.

Les sorties ski

En janvier, tous les jeudis nous faisons du ski à Gréolières-les-Neiges. Nous skions avec les CP de Caroline Haegelin, les CE1 de Julie Marée, des parents et des moniteurs.

C'est très agréable et excitant et nous nous amusons bien.

La classe de CE1 de Véronique Bergé



Musée Fernand Léger à Biot

Pour commencer cette année 2010, deux classes de l'école maternelle sont allées visiter le Musée Fernand Léger et participer à un atelier.

Dès leur arrivée, Maria, animatrice de ce musée, les prend en charge et commence une visite spécialement adaptée aux enfants :

Premier étage : observation du vitrail faisant entrer de la lumière colorée dans le hall,

Première salle d'exposition: Maria explique aux enfants deux tableaux: "La femme en bleu" que Fernand Léger a peint dans sa période cubiste, employant alors des formes géométriques; puis « le déjeuner » dans lequel le peintre représenta le corps humain comme un objet: corps de femmes gris comme du métal, cheveux comme de la tôle ondulée, visages sans expression (pas d'yeux, de bouche, de nez ni d'oreilles).

À la suite de cette visite les enfants, toujours attentifs, observent deux nouvelles œuvres du peintre :

- « les plongeurs »: des personnes qui tombent dans l'eau, des morceaux de corps; à qui la tête, la jambe, le bras ou le pied?



- « les quatre cyclistes »: des enseignes lumineuses qui clignotent dans les rues de New York éclairant de différentes couleurs les passants, ici des cyclistes.

Puis, passage dans la « salle-atelier » pour y découvrir les couleurs primaires et la façon de créer les autres: bleu et jaune pour le vert, bleu et rouge pour le violet, rouge et jaune pour l'orange.

Enfin, comme une récompense finale, tout le monde enfle des « tee-shirts-tabliers » et apprend à modeler le corps d'un bonhomme, à la manière de Fernand Léger, en utilisant une seule fois chaque forme, et ensuite à peindre ces formes... moment très apprécié des enfants.

C'est avec un esprit joyeux, rempli de couleurs et de formes que tout ce petit monde a repris le chemin de l'école se promettant par ailleurs de revenir avec ses parents.

Sensibilisation en milieu aquatique

Le SIAQUEBA: Syndicat Inter communal pour l'Amélioration de la Qualité des Eaux de la Brague et de ses Affluents.

Ce syndicat regroupe 10 communes du bassin versant de la Brague, depuis sa source jusqu'à son embouchure.

Il assure la gestion des milieux naturels et la gestion des eaux de la Brague et de ses affluents.

Il participe également à la sensibilisation des enfants sur les écosystèmes fragiles.

Cette année, c'est une classe de l'école élémentaire de Châteauneuf qui bénéficiera de deux journées pour étudier ce cours d'eau local.

Cédric, le technicien de rivière du SIAQUEBA débutera par une approche théorique sur la Brague, le cycle de l'eau, les pollutions... Lors de

la seconde séance, les enfants fabriqueront des outils d'échantillonnage, réaliseront une étude sur le terrain et devront déterminer la qualité du milieu aquatique par des expériences et des relevés.

Site internet : www.riviere-brague.fr



L'Association des Parents d'Élèves

■ Les objectifs et rôles :

- ▶ Établir une liaison entre les parents et les écoles,
- ▶ Assurer un rôle partenarial dans le système éducatif avec les enseignants et la mairie,
- ▶ Être acteur : donner un avis sur le fonctionnement de l'école et sur toute question intéressant la vie de l'école : les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène, la sécurité, la garderie...,
- ▶ Soutenir les projets scolaires par une aide financière.

■ Les activités

Participation et/ou organisation de fêtes et événements tout au long de l'année scolaire : Vide grenier, Halloween, goûter et cadeaux de Noël, Forum des associations, Téléthon, carnaval des enfants, semaine du goût, repas, kermesse et spectacle de fin d'année, fête agricole du Brusuc, Festival des Nuits du Brusuc...

■ L'éthique

L'APE est une association indépendante, apolitique et locale.

Tous ses membres sont bénévoles.

Les bénéfices des activités diverses sont entièrement destinés aux écoles. (600 euros ont été ainsi alloués à chaque classe en 2008-2009)

■ Une équipe de parents, à l'écoute des parents

Les membres élus du bureau 2009-2010 sont :

Anne Pedersen : **présidente**,
Véronique Lederman : **vice-présidente**,
Sandrine Bousquet : **trésorière**,
Mmes Stéphanie Alary, Valérie Belliardi,
Béatrice Brochier, Olivia Levinston et
Véronique Maugendre : **secrétaires**.

Le bureau est aidé aussi par tous les parents bénévoles qui donnent de leur temps pour assister aux diverses réunions, conseils d'écoles, manifestations, sorties de classes...

■ Le calendrier des prochaines manifestations

- ▶ **25 avril** (ou 9 mai en cas d'intempéries) : Vide grenier sur la Place des Pins à Pré-du-Lac.
- ▶ **18 juin** : Kermesse des écoles sur le stade du Plantier suivie de la fête des activités périscolaires de l'APE à la Terrasse des Arts.
- ▶ **25 juin** : repas de fin d'année dans la cour de l'école élémentaire.

■ Une adresse à utiliser pour les contacter

ape.villechateauneuf@gmail.com

Noël 2009 par l'APE

C'est par une froide après-midi de décembre, où de légers flocons ajoutaient à la décoration festive du préau, que s'est tenu le goûter de Noël, offert par l'APE. Le père Noël qui avait eu l'autorisation exceptionnelle de la maréchaussée de se garer dans les nuages, juste au-dessus de l'école, arborait une belle barbe fleurie et authentique. Les sacs étaient pleins de belles choses à regarder et à manger. Les enfants, les yeux brillants, attendaient que le Père Noël toque à la porte de la classe.

Jamais de mémoire de Père Noël, il n'y avait eu autant de sagesse dans une école. Une fois la distribution terminée, ce fut l'heure du goûter. Grâce aux mamans fées et aux papas lutins, les tables débordaient de bonbons, de guimauve, de papillotes... Et les gâteaux me direz-vous ? Il y en avait de toutes les formes, de toutes les saveurs, de tous les pays : un vrai tour du monde pâtissier pour permettre à notre Père Noël de continuer sa tournée mondiale !

Merci à tous pour avoir permis de réussir une superbe fête !



La crèche

① **Noël à la crèche** : Cette année, les Rudylou voyagent en Afrique, et les pieds dans le sable, les enfants ont suivi Modibo, conteur nomade Burkinabé, dans la Savane Africaine !

② **Gôûter des Anciens** de la crèche : Super de se retrouver ! et de s'échanger des numéros qu'on avait égarés ! Que du bonheur pour tous ! Nous nous sommes promis de recommencer !

La ronde de la Galette Un rendez-vous qui permet de partager « le bonheur de chanter ensemble ». Une ronde qui n'est pas près de s'arrêter !!! À bientôt.

③ **Tapis de lecture** Une animation proposée par l'équipe du Relais d'Assistantes maternelles : un échange professionnel qui dynamise et contribue à l'épanouissement des enfants.

③



①



②



Galette des rois : du bonheur partagé

Dans le cadre des rencontres inter-générationnelles, à l'initiative de Claudine, une quinzaine de nos aînés de la Gymnastique Volontaire est allée rendre visite aux tous petits de la crèche : moments de plaisir, d'émotions, de rires de nos aînés, d'éveil, de liens chaleureux avec les petits bouts, d'applaudissements, d'échanges de chansons et de poèmes.

Pour finir cette matinée festive, nous avons dégusté des galettes accompagnées d'un cocktail maison : des jus de fruits composés par Yvette.

En projet, un pique-nique dans le jardin de la crèche sous la tonnelle. C'est une idée à mettre en place avec Nelly, Delphine et l'équipe des Rudylou.



État civil

Ils sont nés

Nous avons eu le plaisir d'accueillir sur notre commune cinq nouveaux petits administrés dont un est né en son domicile, chemin du Riou Merlet :

Jawhar AMIMI

Le 16 décembre 2009 à Grasse

Maha GRAOUDI

Le 17 décembre 2009 à Grasse

Louise-Sophie HENNIJ

Le 29 janvier 2010 à Châteauneuf

Gabin ESTRADA-TOURNIÉ DE TOURNIEL

Le 04 février 2010 à Nice

Eliot ISRAEL-COHEN

Le 10 février 2010 à Grasse

Chanel MARGUIN

Le 09 mars 2010 à Cagnes-sur-Mer

Toutes nos félicitations aux heureux parents.



Jawhar



Louise-Sophie



Chanel

Ils nous ont quittés

Nous avons le regret de vous informer du décès de :

Solange LÉOUFFRE

le 11 décembre 2009

Michael HANNAN

le 11 décembre 2009

Renée LEDUC née KOCH

le 20 décembre 2009

Anna SLAT née ISOARDO

le 31 décembre 2009

Josiane HUDELET née CIBLAT

le 02 janvier 2010

Marinette CAMPELLO née BELLO

le 15 janvier 2010

Micheline DEPETRIS née PERUCHOT

le 20 janvier 2010

Eline DELAPORTE née SORIANO

le 30 janvier 2010

Any MEISTRO née HOSTACHY

le 30 janvier 2010

Olivia FRANCIS

le 25 février 2010

Gilles MARTINELLI

le 15 mars 2010

Liliane IMBROSCIANO

le 23 mars 2010

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles.

Agenda

AVRIL

► Samedi 17

Concert piano :

Adrian Cëtiker et

Paola de Piante Vicin

Robert et Clara Schumann, Johannes Brahms

Terrasse des Arts à 20h30

Prix : 15 € / 7 € (- 22 ans) / gratuit (-16 ans)

Contact : Les Amis du Brusco au 0682903008

► Dimanche 18

Fête Agricole et Pastorale de Notre Dame du Brusco

Toute la journée, à partir de 10h

Exposition de produits du terroir, d'animaux, concours d'huile d'olive, concours de confiture et de vin d'oranges

Entrée libre

Contact : Mairie au 04 92603608

► Dimanche 25

Vide grenier de l'APE de Châteauneuf

Place des Pins, toute la journée.

Contacts : 06 11 80 40 84

ape.villechateauneuf@gmail.com

Souvenir des Déportés

Dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

Rendez-vous devant la Mairie à 11h

Contact : Mairie au 04 92603608

► Samedi 8

Commémoration du 8 mai 1945

Dépôt de gerbe au Monument aux Morts en souvenir de la victoire des Alliés et de la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

Rendez-vous devant la Mairie à 11h

Contact : Mairie au 04 92603608

► Samedi 22 et dimanche 23

Soirées danse

Cannes Jeune Ballet

Compagnie Dibritto

Terrasse des Arts à 20h30

Contact : Mairie au 04 92603608

► Vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30

Fête de la Trinité

• Vendredi 28 à 18h : *Vernissage de la XVIII^e*

Châteauneuf-Expo salles du Village et du Pontis.

Exposition jusqu'au 4 juin.

Contact : Médiathèque au 04 9342 41 71

• Samedi 29 à 20h30 : *Repas spectacle* à la Terrasse des Arts

Contact : Comité des fêtes au 06 61 98 26 01

• Dimanche 30 à 11h30 : *dépôt de gerbe* au Monument aux Morts, rendez-vous devant la Mairie

Contact : Mairie au 04 92603608

JUIN

► Vendredi 18

Kermesse des écoles

Stade du Plantier

Suivie de la fête des activités périscolaires de l'APE à la Terrasse des Arts.

Contacts : 06 11 80 40 84

ape.villechateauneuf@gmail.com

Appel du 18 juin

Dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

Rendez-vous devant la Mairie à 18h30

Contact : Mairie au 04 92603608

► Lundi 21

Fête de la musique

Espace des Mousquettes

Contact : M. Pifferretti 06.61.46.28.30

► Mercredi 23

Feu de la saint Jean

Stade du Plantier

Rendez-vous devant la Mairie à 21h

Contact : Mairie au 04 92603608

► Samedi 26

Les 6 km de Châteauneuf, Courir entre mer et montagne

Place de la Mairie à partir de 14 h

Contact : Mairie au 04 92603608

Cinéma : rendez-vous tous les jeudis à 20h30 pour les adultes et tous les 15 jours à 17h30 pour les jeunes.

MAI

► Samedi 1^{er}

Marché provençal

Place des Pins de 9h à 17 h

Contact : Lei Messuguié au 0610530315

► du 1er au 8

Festival : « Parfums de Flamenco »

Terrasse des Arts à 20 h 30

Contact : Mairie au 04 92603608

- Samedi 1^{er} à 20h30 : Soirée de spectacle Flamenco **Compagnie Soleazul** - 20 €
- Dimanche 2 à 17 h 30 : Film « **Carmen** » de Carlos Saura*.
- Lundi 3 à 18h30 : Conférence/table-ronde « **Carmen, un mythe andalou** » avec le concours de professeurs universitaires, suivie d'un débat - Entrée libre.
- Mardi 4 à 18 h 30 : Film « **L'amour sorcier** » de Carlos Saura*.
- Mercredi 5 à 19h30 : Soirée « **Tapas et paella** » animée par un groupe de musique flamenca - 20 €.
- Jeudi 6 à 18 h 30 : Film « **Vertiges - du Flamenco à la transe** » de Tony Gatlif*.
- Vendredi 7 à 20h30 : Soirée de spectacle Flamenco **Compagnie Antonio Andrade** - 20 €
- Samedi 8 à 20h30 : Soirée de spectacle Flamenco **Compagnie Aire Flamenco** - 20 €

*Tarif pour l'ensemble des 3 séances de cinéma : 15 €



MAINE

